Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 65 (1993)

Heft: 2

Artikel: Interview : Christiane Layaz, présidente de l'USAL : la force d'une idée forte

Autor: Curtat, Robert / Layaz, Christiane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTERVIEW

CHRISTIANE LAYAZ, PRÉSIDENTE DE L'USAL: LA FORCE D'UNE IDÉE FORTE

Nichée au creux du premier groupe d'immeubles bâti du quartier des Pugessies à Yverdon-les-Bains, Christiane Layaz-Rochat regarde avec un brin de fierté ce qui fut largement son œuvre. Pour cette Vaudoise, mère de famille, protestante, ancienne dirigeante nationale des «Cadettes» suisses, la certitude des choses construites pèse plus que tous les discours. Même si le modèle de la coopérative des Pugessies s'affiche comme une tentative marginale dans l'ensemble des coopératives suisses de construction de logement.

– Christiane Layaz, vous venez d'être désignée comme présidente de l'USAL. C'est à ce titre que nous demandons de vous présenter aux lecteurs d'Habitation.
– Avant mon engagement militant, j'ai fait mes études à Moudon. Ma famille est originaire de la Vallée de Joux. J'ai poursuivi mes études pour acquérir une formation commerciale poussée. A ce titre, j'ai accompli une année d'école de commerce en Suisse alémanique. Cette préparation m'a été fort utile pour les engagements qui allaient suivre.

– Parlez-nous de ces engagements.
– Le premier se place au sein des Unions chrétiennes féminines, organisation d'essence protestante dont les «Cadettes» composent la branche enfant. J'ai parcouru ce milieu de la base au sommet en assumant des responsabilités à tous les niveaux: local, cantonal, national. C'était une bonne préparation pour ce qui allait suivre.

– Est-ce que votre engagement dans ce mouvement vous a donné l'impression que vous pouviez changer les choses, faire passer vos idées?
– Disons que j'y ai travaillé. A l'époque, l'organisation des «Cadettes» était un peu trop para-militaire, hiérarchisée à l'excès. Cela avait quelque chose d'irritant pour une Romande. Par ailleurs, nous étions encore dans l'onde de choc de Mai 68, mais la perception de cet événement était radicalement différente d'une rive à l'autre de la Sarine. Sur ce point précis on peut dire qu'il y avait conflit entre le pays latin et le pays germain.

– Ensuite vous avez dû passer la main.
– C'est la loi de tous les mouvements de jeunesse qui doivent trouver leurs cadres dans les générations montantes. Je trouve ce principe très juste.

– Vous étiez donc disponible, sur le marché si l'on peut dire.
– C'était bien le cas. A l'époque, j'étais jeune mariée et nous habitions Epalinges. Je ne pouvais pas être spectatrice. Avec une petite équipe on a créé de toutes pièces une section du parti socialiste. C'était motivant, gratifiant comme toute entreprise conduite par une équipe homogène sans les barrières, la lecture normative d'une organisation établie. Pour dire d'un mot, il y avait de l'air. Très vite j'ai été élue conseillère communale d'Epalinges.

– Puis vous êtes venue à Yverdon-les-Bains.
– Effectivement nous sommes arrivés à Yverdon-les-Bains en 1975. J'ai rejoint la section locale du parti socialiste et dès 1978 j'étais élue au conseil communal, instance que j'ai présidée en 1988. Depuis quatre ans c'est comme député socialiste que je siège au Grand Conseil.

– Ce parcours politique vous a sans doute préparée aux responsabilités qui sont les vôtres aujourd'hui, mais votre engagement au sein du mouvement coopératif est plus nettement délimité par un événement et une aventure: les Pugessies. Voulez-vous nous en dresser la chronique?
– L'aventure, comme vous le dites justement, des Pugessies commence en 1978 avec une équipe d'architectes qui cherchaient, non pas des clients, mais des partenaires sociaux. De leurs voyages dans le Nord de l'Europe ils avaient ramené des images explicites sur l'habitat groupé en Angleterre et en Hollande notamment. Ils avaient aussi observé comment les habitants de ces «villages» participaient à leur logement. Ces deux idées maîtresses – habitat groupé et participation des habitants – allaient donner la trame au quartier des Pugessies à Yverdon-les-Bains. La chaîne fut l'adoption du principe de la propriéte du logement.

– Par là vous recherchiez l'originalité au sein du mouvement coopératif?
– Ce qui nous conduisait c'était plus simplement l'idée qu'en étant propriétaire on avait une motivation différente, supérieure. On construisait nos murs, notre toit et de cela nous restions responsables, dépositaires pour nos enfants. Mais aussi, en acceptant de construire à l'intérieur d'un projet défini, d'un plan de quartier, d'une ville, nous sommes solidaires de toute la communauté, nullement isolés mais partie prenante, partenaires.

– Ce principe de propriété pouvait exclure un certain nombre de coopérateurs qui n'avaient pas les moyens d'engager des fonds propres représentant 10% de la construction ?
– Formellement, cela peut paraître vrai. Dans les faits, ce fut sans incidence pour plusieurs raisons, et notamment parce que 10% d'un logement des Pugessies à l'époque c'était entre 20'000 et 30'000 frs et que la moitié de ce montant pouvait être apporté en travail par les coopérateurs. Au terme d'une construction qui s'est étalée sur six ans pour se terminer en 1986, les Pugessies comptent 57 logements et deux commerces, mais aussi un large éventail socio-culturel au plan du revenu, de la fortune, de l'âge aussi. La meilleure marque de réussite dans ce domaine nous a été apportée par des personnes âgées qui ont acheté aux Pugessies avec la certitude que, lorsque l'un partirait, l'autre serait entouré.

– Est-ce que ce modèle de coopérative de propriétaire a fait des émule ?
– Disons que les coopérateurs du chemin du Liaudoz à Pully ont repris cette structure. Mais c'est vrai, au début nous avons dû pas mal batailler. Les gens ne comprenaient pas cette idée de coopérative de propriétaires. D'autant que nous sommes dans le canton de Vaud qui traite le problème du logement comme un mal nécessaire en utilisant la subvention comme un clystère.

– Comment passe-t-on des Pugessies à la présidence ce l'USAL ?
– Le plus simplement du monde, en étant assidue aux séances parce que l'USAL était un lieu incomparable d'information pour notre petite coopérative. C'est un architecte d'Yverdon-les-Bains, Lucien Mercier, qui m'a proposée à l'USAL au début des années huitante. A l'époque, cette organisation m'apparaissait comme une grosse machine administrative dominée par un certain nombre de personnalités. J'en fait lentement le tour. Et puis un jour, Bernard Vouga m'a demandé si je voulais en assumer la présidence. J'ai accepté.

– Avec l'idée, là aussi, de réformer, de changer les choses ?
– Avec le sentiment qu'il fallait apporter un plus au mouvement coopératif en Suisse. Pas seulement des structures, mais un sentiment d'appartenance, de conscience collective, de fraternité. Et puis aussi le besoin de donner de la force aux échanges des deux côtés de la Sarine. Que les mêmes réflexes aient joué de Mai 68 à Décembre 92 dit assez la tâche qui revient aux passeurs de frontières.

– Est-ce que ce sont bien les mêmes choses que la militante devenue présidente veut changer ?
– Au plan des coopératives je voudrais que l'on puisse développer, au sein de l'USAL, la formation des responsables. Pour ce qui concerne le logement social, mes objectifs sont intangibles : il doit rester abordable au plan financier, apporter plus de qualité de vie, amener les coopérateurs à être actifs dans le cadre de leur habitat, dans le contrôle de leur logement. Mais aussi, c'est inséparable, actifs en tant que voisins, citoyens, membres d'un quartier, d'un village, d'un lieu de vie partagée aimablement par tous. Et ceci n'est pas un rêve. Simplement un objectif...

Propos recueillis par Robert CURTAT